

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP<sup>t</sup> : — 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.  
HORS DU DÉP<sup>t</sup> : — » 6 » 11 » 20

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.  
PARIS : HAVAS et C<sup>o</sup>, 8, place de la Bourse.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent  
RÉCLAMES — ..... 50

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

## Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été

Arrivées à CAHORS	Départs de CAHORS	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	PÉRIGUEUX	BORDEAUX	PARIS
11 h. 16 <sup>m</sup> matin.	5 h. » <sup>m</sup> matin.	6 h. 49 <sup>m</sup> matin.	10 h. 12 <sup>m</sup> matin.	8 h. 23 <sup>m</sup> matin.	10 h. 40 <sup>m</sup> matin.	4 h. 27 <sup>m</sup> soir.	1 h. 8 <sup>m</sup> matin.
5 » 10 » soir.	1 » 40 » soir.	2 » 51 » soir.	3 » 56 » soir.	4 » 22 » soir.	5 » 51 » soir.	10 h. 33 — 11 h. 22 soir.	4 » 39 » »
10 » » »	5 » 40 » »	7 » 34 » »	8 » 46 » »	9 » 28 » »	10 » 55 » »	* * *	2 » 48 » soir.

Train de marchandises régulier : Départ de Cahors — 5 h. 15<sup>m</sup> matin.  
Arrivé à Cahors — 7 h. 56<sup>m</sup> soir.

Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 33<sup>m</sup> matin.

Cahors, 13 Août.

### On lit dans la République française :

Nous continuerons à recommander la politique de la République ouverte à tous les bons Français qui, pendant les longues années de l'empire, ont été les victimes de ce gouvernement, qui ont cru à ses paroles, qui ont pensé avec bonne foi, subissant la loi des faits accomplis, qu'il était possible d'espérer d'un Bonaparte une conciliation de la Révolution et de la monarchie, de la liberté démocratique et de l'autorité. Nous connaissons un grand nombre d'honnêtes gens qui ont eu ces illusions, et qui ont formé les masses électorales dont les candidats officiels et les entrepreneurs de plébiscites ont abusé pendant dix-huit ans. Ce sont ces honnêtes gens, électeurs, conseillers municipaux, maires et adjoints, fonctionnaires civils et militaires, qui sont aujourd'hui dans les gros bataillons de nos majorités. A ceux-là les portes de la République ont été et resteront ouvertes. Mais ceux-là surtout ne nous pardonneraient pas de ne pas les défendre contre les mensonges, les perfidies, les ruses et les hypocrites tentatives de l'état-major et du personnel compromis, gangrené, qui les ont trompés, conduits aux catastrophes de 1870, qui aujourd'hui encore sont prêts à profiter du pardon qu'on leur accorderait pour accomplir on ne sait quels sinistres desseins, pour jeter la patrie dans les aventures et les représailles, pour attirer sur elle une guerre civile après les invasions. Pour ce personnel qui s'est associé aux fureurs du 16 Mai, qui n'a pas trouvé l'occasion de faire sa paix avec la France, qui cherche dans le Sénat le moyen d'opprimer et de supprimer le suffrage universel, la République doit être fermée. Il faut que ceux qui ont pénétré dans un Parlement par surprise en sortent par la volonté libre et éclairée des électeurs. C'est trahir que se fier à des traités.

Le *Moniteur universel* organe du centre-droit, contient de son côté ce qui suit :

Plus les élections sénatoriales du mois de janvier auront d'importance pour l'avenir de la France, plus elles devront être affranchies de l'intérêt essentiellement éphémère des partis. Ce qu'il faut à la France, ce ne sont ni des girondins écartant les constitutionnels; ni des dantonistes proscrivant les girondins, ni des jacobins prescrivant tout le monde, mais des hommes voulant la prospérité et la grandeur du pays par le développement de toutes ses forces matérielles et morales dans la paix et la concorde.

En rapprochant les conseils de la République française des conseils du *Moniteur universel*, nous prouvons que la bonne politique pour les élections sénatoriales consiste dans l'accord préalable de tous les adhérents de la constitution. Une fois cet accord établi, les efforts devront être combinés vers le succès, sans tenir compte des préférences personnelles, avec un égal dévouement et une égale abnégation.

### Bruits Matrimoniaux

On connaît le démenti donné par le *Morning Post*, organe de lord Beaconsfield, aux

bruits répandus sur le mariage de l'ex-prince impérial avec une princesse Danoise.

Si l'on en croit une correspondance du *Temps*, la visite de l'ex-impératrice à Vienne, cachait précisément une arrière pensée matrimoniale, les négociations dans ce sens n'ayant pas abouti à Copenhague.

On écrit à ce journal :

La comtesse de Pierrefonds a dîné à la cour. Il paraît cependant qu'au fond la veuve de Napoléon III n'a pas trop lieu d'être satisfaite de son voyage à Vienne.

Voici, en outre, ce que vient d'écrire un publiciste bien connu pour représenter fidèlement les impressions de la cour d'Autriche :

Le séjour de l'ex-impératrice Eugénie à Vienne préoccupe fort nos hommes politiques. Nul ne croit à un voyage d'agrément, et une foule de versions courent sur les intentions secrètes de la veuve de Napoléon III. Je dois vous faire connaître celle qui est la plus accréditée dans les cercles de la cour. L'ex-impératrice serait, dit-on, venue à Vienne pour y sonder personnellement le terrain, quant à la possibilité d'un bon mariage pour son fils. Comme chacun sait, tout est rompu entre le prince Louis et la petite cour du Nord dans laquelle il avait espéré prendre femme. Sa mère, soucieuse de lui faire faire un mariage, à la fois catholique et brillant, a jeté les yeux sur l'Autriche. Le souvenir de l'union de Napoléon I<sup>er</sup> avec Marie-Louise l'encourageait peut-être; mais ses espérances doivent être, à l'heure qu'il est, bien réduites. L'empereur, l'archiduc Albert et d'autres hauts personnages montrent, il est vrai, à l'ex-impératrice la courtoisie due à ses malheurs, mais personne, absolument personne, ne veut comprendre certaines allusions faites par elle.

En somme, il paraît bien probable que le voyage de Vienne aura causé une illusion de plus à la veuve de Napoléon III.

Une autre version que nous enregistrons à titre de simple renseignement, prétend qu'il s'agissait simplement d'un mariage du prince avec la fille du comte Andrassy.

D'un autre côté, on lit dans la *Presse de Vienne* :

On sait que le prince a récemment fait une première excursion en Scandinavie, où le souvenir des anciennes relations entre la famille royale et les Bonaparte lui permettaient de compter sur une réception amicale. Pendant cette excursion, le prince avait, dit-on, songé à pousser une pointe jusqu'à Berlin, mais il paraît que des indications provenant de la capitale de l'Allemagne l'ont fait renoncer à cette idée.

Terminons par les lignes suivantes de la *France* :

Il est quelque peu malséant de revenir trop souvent sur des nouvelles matrimoniales. Nous nous excusons d'avoir, grâce à l'indiscrétion injustifiable du parti bonapartiste, à prononcer encore le nom d'une jeune princesse dont on a bien pu demander la main pour un jeune homme en quête d'une alliance royale, mais qui reste encore sous la garde des siens et qui n'a point mérité que l'on jetât son nom, son âge, ses qualités morales et physiques en pâture à la curiosité banale de la foule.

Il est certain maintenant que l'on a eu tort d'annoncer comme fait le mariage du fils de Napoléon III avec la princesse Thyra de Danemark.

Ce mariage n'aura pas lieu.

La faction impérialiste n'a plus ni programme ni principes, ni homme. Toute sa doctrine est représentée aujourd'hui par l'avidité à récupérer

les places qu'elle a désertées avec tant de prudence le 4 septembre.

Ces sauveurs, qui se sont sauvés si vite ce jour-là, se trompent s'ils pensent qu'on se relève de certaines défaites.

Il y a des chutes qui tuent et ne permettent aucun lendemain : ce sont celles qui ont atteint l'honneur national.

Notre chère France, qui a subi une guerre insensée, qui a perdu ses provinces et qui a versé son sang le plus précieux, ne reverra pas au pouvoir les hommes de Metz.

On pouvait revenir après les douleurs de Waterloo, on ne revient pas après les hontes de Sedan.

(France).

### Allemagne.

Il n'est plus douteux aujourd'hui que les négociations entre le cabinet de Berlin et le Vatican n'aient abouti. Toutes les dépêches confirment ce résultat. Dans une affaire aussi grave, comme le rétablissement de la paix entre l'Etat et l'Eglise, la forme est chose indifférente: ce qui importe c'est que le cabinet de Berlin ait enrayé le soi-disant *Kulturkampf* pour renouer les relations avec le Pape que 15 millions d'Allemands, le tiers de la population de l'empire, reconnaissent comme leur chef spirituel. L'initiative est venue de Berlin et c'est tout à fait rationnel. De Berlin était venu le cri de guerre, de là devait sortir la première parole de paix.

Nous n'avons jamais, quant à nous, varié dans la manière d'apprécier les résultats probables de cette lutte. Elle était le produit des triomphes d'une politique qui avait renversé tous les obstacles et ne voulait avoir à compter avec aucun obstacle nouveau: tout et tous devaient plier.

Comme Français nous n'avions pas à défendre les évêques et les catholiques allemands. Il est constaté que le clergé allemand a été le plus acharné contre la France dans la guerre de 1870; il considérait notre pays comme celui qui avait aidé à enlever au Pape ses Etats, et il s'attendait probablement à ce que le nouvel empereur d'Allemagne restaurât Pie IX sur son trône. Sa déception fut grande, lorsqu'il vit l'empereur Guillaume et M. de Bismarck resserrer l'alliance avec l'Italie. Si l'on ajoute à cela, que les pays catholiques de l'Allemagne sont en même temps ceux qui répugnent le plus à l'absorption par la Prusse, on s'explique la formidable exposition que M. de Bismarck trouva devant lui lors de la première réunion du Reichstag.

C'est pour vaincre cette opposition que le chancelier résolut de s'appuyer sur le parti national-libéral, composé exclusivement de protestants, d'israélites, d'indifférents, de libres-penseurs ou athées, bref de tous les éléments hostiles au catholicisme. Au fond, ses sympathies n'avaient jamais été avec ce parti qui lui avait rendu si amer son début au pouvoir et semé sous ses pieds péril sur péril; mais, dans l'intérêt de sa politique, il fit taire ses sentiments intimes et ouvrit contre les évêques et le clergé cette campagne dont nous n'avons pas à retracer ici les péripéties, d'ailleurs suffisamment connues.

(Constitutionnel).

L'occupation pacifique de la Bosnie et de l'Herzégovine est décidément une chimère. Dans toutes les directions, les Autrichiens ont rencontré de la résistance. Nulle part, il est vrai, les insurgés ne peuvent arrêter la marche d'une armée régulière aussi solide que l'armée autrichienne. Les Autrichiens passeront partout, enlèveront toutes les positions, entreront dans toutes les villes qu'ils attaqueront : cela est prévu. La question est de savoir ce que leur coûtera cette lutte, et si elle se terminera promptement par une pacification définitive, ou si l'insurrection traînera en longueur, se subdivisera et s'étendra à toute la surface du pays. La difficulté pour les Autrichiens n'est pas de vaincre les insurgés, mais d'éteindre l'insurrection. Leur armée n'a rien à craindre dans une lutte sérieuse, mais on sait que des troupes régulières peuvent s'user à la longue dans une lutte de guérillas.

### INFORMATIONS

LES CHEVALIÈRES DE LA LÉGION D'HONNEUR.

A propos de la décoration de Mlle Dodu, il a paru intéressant au *Figaro* de savoir combien l'héroïne de Gien a de collègues à la Légion d'honneur.

Or, elle en a sept, qui sont :

1<sup>o</sup> Mme Abicot, femme du maire de la commune d'Oison (Cher), pour avoir défendu la mairie contre plusieurs hommes armés.

2<sup>o</sup> Mlle Dusoulliet, en religion sœur Ste-Hélène, supérieure de l'hospice de Jouarre (Seine-et-Marne).

3<sup>o</sup> Mlle Chagny, en religion sœur Barbe, supérieure de l'hôpital de la Grave, à Toulouse.

4<sup>o</sup> Mme Massin, en religion sœur Jeanne-Claire, supérieure des Filles de la Charité, à Compiègne.

5<sup>o</sup> Mlle Rosalie, dite Rosa Bonheur, peintre décorée en 1865.

6<sup>o</sup> Sœur Perrin, à Toulouse, en récompense de son dévouement pour les inondés (1875).

7<sup>o</sup> Mme Lefèvre, en religion sœur Onésime, supérieure des sœurs de Saint-Joseph de Cluny, à la Martinique (1875).

Mlle Juliette Dodu est la huitième.

Le *Journal des Débats* s'élève contre les revues militaires, telles qu'elles ont lieu ordinairement: mais il félicite le ministre de la guerre de l'innovation qu'il va introduire dans les habitudes de l'armée par la solennité qui se prépare pour le 15 septembre, et qui sera comme le couronnement de toute une série de manœuvres et d'exercices utiles pour les soldats, pour les officiers, pour l'administration et pour le commandement.

Quant aux curieux qui ne manqueront pas de se rendre au polygone de Vincennes, pour assister à la revue finale, l'aspect des soldats bronis par le grand air et le soleil, et la vue des uniformes ternis par les marches leur rappelleront que l'armée n'est pas un objet de luxe ou de parade mais qu'elle est d'autant plus

belle qu'elle se rapproche davantage des conditions de l'état de guerre pour lequel seulement on l'instruit et on l'entretient.

M. le général Cerez, récemment nommé au commandement de la division d'Oran, vient de quitter Mascara. Avant son départ, il a assisté à un banquet que lui offrait la municipalité de cette ville, et il a répondu aux adieux et au toast du maire par un discours qui finit ainsi :

Nous servons tous, avec la même ardeur, la France, notre patrie commune, et les institutions qui nous régissent ne comptent nulle part de défenseurs plus dévoués.

Messieurs, je bois à la population de Mascara.

Les journaux suédois disent que l'ex-prince impérial a failli être pris dans un engrenage en visitant des machines avec le roi de Suède.

M. Lanfrant de Pontoux, procureur de la République à Nantes; est nommé procureur général à Agen, en remplacement de M. Preux, non acceptant.

M. Rouzé, ex-avocat général à Bourges; révoqué, par le 24 Mai, est nommé conseiller à la cour d'appel de Dijon.

M. Chauffour, ex-lâtonnier de l'ordre des avocats à Mulhouse, est nommé conseiller à la cour de Besançon.

M. Schudeau, substitut révoqué au 16 Mai, est nommé procureur de la République à Mortain.

M. Roulet, ancien magistrat du 4 Septembre, disgracié par le 16 Mai, est nommé procureur de la République à Ribérac.

M. Boursi, disgracié par le 16 Mai, est nommé procureur de la République à La Rochelle.

M. Wendling, démissionnaire au 16 Mai, est nommé juge d'instruction à Grey.

M<sup>me</sup> Thiers s'occupe très activement d'organiser la cérémonie funèbre qui sera donnée le 3 septembre, à la mémoire du libérateur du territoire.

Cette cérémonie aura un caractère exceptionnel. L'immense nef de la cathédrale de Paris jusqu'aux tribunes sera entièrement tendue de draperies noires. Des choristes choisis exécuteront des morceaux funèbres. Tous les départements qui ont, à une époque quelconque, élu M. Thiers, seront représentés.

Nous serons à même d'ici peu de jours de donner tous les détails de la cérémonie.

Les invitations seront envoyées à partir du 15. Il y en a un certain nombre pour des personnalités habitant l'étranger.

Tous les ministres et le corps diplomatique y assisteront.

Léon XIII a donné pour successeur au cardinal Franchi le cardinal Nina. Le nouveau secrétaire d'Etat n'est pas au nombre des jeunes cardinaux, car il est né en 1812, mais il est devenu membre du Sacré-Collège l'an dernier seulement. On télégraphie que le cardinal Nina est considéré comme ayant un esprit conciliant, et qu'il suivra la politique du cardinal Franchi. Et en effet, une circulaire adressée aux nonces par le nouveau ministre, confirme ces prévisions. Le cardinal Nina y recommande aux nonces d'être prudents, d'éviter les difficultés inutiles et de manifester aux puissances une amitié sincère. Ces dispositions conciliantes ont un grand intérêt de circonstance, au moment où la curie romaine poursuit avec M. de Bismarck des négociations d'où dépend la continuation de la lutte religieuse en Allemagne ou l'établissement de la paix entre Rome et Berlin.

A peu près au même moment ou, d'après de faux bruits répandus dans Paris, le prince de Bismarck était la victime d'un noir attentat, le chancelier était occupé tranquillement à se faire peser. Accompagné de son fils Guillaume, on le vit quitter la voiture dans laquelle il se promenait aux environs de Kissingen, et se rendre à pied vers le petit kiosque où un industriel du pays avait établi une balance à l'usage des baigneurs qui désirent savoir quel effet les eaux ont produit sur leur embonpoint.

Le prince s'assit sur le fauteuil, et l'aiguille

du cadran marqua aussitôt 242 livres 10 grammes. L'industriel constata avec force compliments que son Altesse pesait 13 livres de plus que l'an dernier.

« C'est ma foi un peu trop de graisse, » répondit le prince avec un peu d'humeur. Ce qui ne l'empêcha pas de donner un thaler au pe-seur.

MM. Langlois et Martin-Feuillée, délégués de la commission du budget pour la visite des arsenaux, vont partir pour le camp de Châlons afin de procéder à la visite du matériel de guerre qui s'y trouve rassemblé.

Un ballot d'une brochure de l'ex-maréchal Bazaine, intitulée : *La vérité sur le fort Sainte Marguerite*, a été saisi à la frontière des Pyrénées.

Lundi, à midi, ont eu lieu tout près de la gare de Gonesse (Seine-et-Oise), des expériences publiques de labourage à vapeur.

Un bolide magnifique, suivi d'une trainée lumineuse semblable à une gigantesque lumière électrique, a passé, avec un sifflement d'obus, au-dessus de Bourg (Ain), se dirigeant vers le sud-ouest.

#### LA GRÈVE DES COCHERS.

La grève des cochers a été, depuis quelques jours, l'objet d'innombrables études; nous n'oserons pas affirmer cependant que le public soit parfaitement édifié sur la valeur des plaintes des grévistes, non plus que sur celle des arguments qu'on leur oppose. Les chiffres ont joué un grand rôle dans ce débat; mais, pas une assertion de ses adversaires qui ait été laissée debout.

Un renseignement fort simple, en apparence, à obtenir, c'est la somme réellement exigée, par jour, des cochers; il semble qu'aucun désaccord ne soit possible, les versements effectués ne pouvant guère différer, en bonnes mathématiques, des sommes bien et dûment encaissées. Pourtant, rien n'est plus obscur que ce point, et les appréciations varient souvent de plus de 50 0/0.

On ne s'entend pas davantage sur les salaires que touchent les cochers. Ils en droit à 3 ou 4 fr. par jour, plus les pourboires; voilà la théorie. Mais, en fait, soit par l'aléa des moyennes de produit qui leur sont imposées, s'ils travaillent « à la planche », soit par les retenues et amendes qui les frappent continuellement au travail « à la feuille », la majeure partie de cette rémunération disparaît; c'est le dire des grévistes. L'avis de la Compagnie est que, s'il est peu facile de trouver un caissier honnête, en régnant cinq mille est chose assez malaisée; la recette s'égare singulièrement en route, et il est de bonne guerre de ne négliger aucun moyen pour en recouvrer le plus possible. L'esprit de conciliation, la confiance réciproque, paraissent ainsi fort éloignés des relations suivies qui existent entre cochers et patrons.

En ce qui concerne la nourriture des chevaux, les grévistes du moins sont unanimes: la nourriture est déplorable. Ces malheureux chevaux ne peuvent marcher qu'à coups de fouet; le public en sait quelque chose. Les cochers, à qui réprogne un pareil traitement, n'hésitent pas à acheter un supplément de ration: nouveau prélèvement sur un salaire déjà insuffisant. Comment assister, sans une certaine sympathie, à une action aussi généreuse? Les âmes sensibles ne peuvent s'empêcher de plaindre en même temps les chevaux et leurs conducteurs. Mais voici que la science intervient. Elle analyse, pèse, calcule. Ses conclusions sont très nettes: les chevaux sont aujourd'hui mieux nourris qu'ils ne le furent jamais.

L'expérience faite est d'ailleurs décisive: depuis que la composition de la ration a été changée, la mortalité des chevaux a diminué; en 1866, avec l'ancien système, la Compagnie a perdu plus de 4 0/0 de son effectif, en 1876, cette proportion n'a pas été atteinte. En 1877, pour les chevaux de la grande remise, nourris d'après les vieilles méthodes, la mortalité s'est élevée à 12,16 0/0 de l'effectif, c'est-à-dire à un chiffre incomparablement supérieur à celui qu'accuse la perte des chevaux de place. Voilà des résul-

indiscutables. Cependant la cavalerie de la Compagnie semble réellement surmenée. Comment se reconnaître au milieu de ce conflit d'opinions et de faits?

#### Les condamnés Farré et Lebiez à la Roquette.

Quoi qu'en disent plusieurs de nos confrères, les assassins de la femme Gillet attendent avec une certaine angoisse le résultat du pourvoi qu'ils ont formé. L'énergie factice qui les a soutenus pendant la durée des débats, et qui, chez Lebiez, n'était que de la forfanterie à outrance, a complètement disparu, et ils sont maintenant assez abattus.

Barré lit beaucoup. Il a choisi, dans la bibliothèque de la prison, tous les récits de voyages et d'aventures héroïques. Ces récits, souvent un peu exagérés, l'intéressent vivement et le distraient des sombres préoccupations que lui causent sa situation. Malgré cela, il est nerveux, irritable, et ses yeux cernés de bistre attestent l'insomnie.

Lebiez est toujours impassible. Il a refusé de jouer aux cartes, comme le lui proposaient ses gardiens. L'histoire de Billoir, gagnant sa dernière partie de piquet deux heures avant l'exécution, lui est restée dans la mémoire. Il fume des cigarettes, qu'il brûle avec une rapidité inouïe.

Il a reçu jeudi la visite de M<sup>e</sup> Demange, qui lui a assuré que son pourvoi avait des chances de réussite.

Lebiez a secoué la tête en disant :

— Je m'attends à tout. Je suis résigné à mon sort.

#### CHRONIQUE LOCALE

Le *Journal du Lot* ne paraîtra pas jeudi fête de l'Assomption.

M. le Préfet du Lot visite en ce moment les communes du canton de Montcaq ravagées par l'orage du 6 août.

Par arrêté préfectoral, la chasse sera ouverte, dans le département du Lot, le 1<sup>er</sup> septembre prochain.

Un décret présidentiel, nomme juge de paix du canton de Labastide-Murat, M. Gousard, Denis-Joseph-Louis-Marie-Augustin, ancien avocat, en remplacement de M. Guitard, décédé.

Le même décret révoque M. Lafeuille, des fonctions de juge de paix à Gramat.

Dans l'après-midi de dimanche un terrible accident a tristement impressionné la population cadurcienne. Quatre enfants de 10 à 14 ans, s'étaient imprudemment mis à l'eau dans un endroit fort dangereux, à la pointe nord de l'île Cabessut. Ils avançaient ensemble dans la rivière, lorsque tout à coup le fond mouvant cède sous leurs pieds et ils disparaissent en jetant un suprême cri de désespoir. De l'autre rive le nommé Baudel, pêcheur, entend les cris, il arrive à force de rames, un des enfants à demi asphixié sort un bras de l'eau par un dernier effort, Baudel le saisit et le hisse dans son bateau. L'enfant ayant fait signe que ses camarades sont sous l'eau, le courageux pêcheur plonge au milieu de l'eau boueuse, il cherche péniblement et retire bientôt un second enfant; sans perdre un instant il se jette asecours d'un troisième et le ramène. Tous les trois donnent encore signe de vie; mais l'eau veut une victime, et le quatrième enfant sorti de la rivière n'est plus qu'un cadavre.

Cet acte inouï de courage accompli, le sieur Baudel ramène sa barque chargée de ces quatre infortunés, à la rive, et avec l'aide de quelques personnes, il les porte à son domicile qui est proche et s'empresse avec sa femme de leur donner des soins, jusqu'à l'arrivée des médecins.

Trois de ces enfants sont promptement remis, le corps du quatrième est transporté dans sa famille.

Nous ne saurions trop louer la conduite admirable du sieur Baudel, elle mérite d'être

signalée à l'administration supérieure.

Une observation: Pourquoi une civière n'est-elle pas en permanence à la Mairie, pour être utilisée, dans les cas semblables, au transport des pauvres victimes? Le corps du jeune Taurand a traversé la ville porté à bras, assis sur une chaise, plié dans un drap, la tête, les bras et les jambes ballants. C'était un spectacle déchirant qui a fortement ému tous ceux qui en ont été témoins.

La distribution des prix du Petit Séminaire de Montfaucon aura lieu le 17 août, sous la présidence de Mgr l'archevêque d'Albi.

Le tirage de la loterie au profit des Orphelines des Dames de la Providence, a eu lieu, le lundi 12 du courant dans une des salles de la Mairie, à 2 heures de l'après-midi.

M. Bardoux, ministre de l'instruction publique, a adressé la circulaire suivante aux recteurs :

Monsieur le Recteur,

Je suis informé que les fusils modèle 1866, mis à la disposition des Lycées et des collèges par l'administration de la guerre, pour l'instruction militaire des élèves, ne sont pas convenablement entretenus dans quelques-uns de ces établissements.

Cette négligence est regrettable au point de vue de la conservation d'un matériel qui fait toujours partie de l'armement du pays, et qui nous est confié à la condition d'être toujours maintenu en bon état.

Des réparations onéreuses et des détériorations graves sont occasionnées, dans certains établissements, par l'habitude de ne faire qu'à l'époque des vacances, une revue générale des fusils. Il importe de rompre avec cet usage, qui paraît être une des principales causes du mal signalé.

Il sera facile d'obtenir un entretien peu coûteux, et de prévenir toute critique fondée, en chargeant, comme cela se pratique, dans quelques lycées, du nettoyage journalier des armes, un domestique choisi parmi les anciens soldats.

De plus, chaque semaine, l'instructeur militaire devra remettre au chef de l'établissement une liste détaillée des fusils endommagés, qui seront immédiatement retirés des mains des élèves et envoyés en réparation chez un armurier militaire. On évitera ainsi les grosses réparations et la mise en réforme des armes dont les établissements sont responsables.

Les observations ci-dessus s'appliquent également aux fusils scolaires que possèdent les lycées et les collèges, et qui doivent être entretenus avec le même soin que le matériel appartenant à l'Etat.

Je vous envoie ci-joint, M. le Recteur, un certain nombre d'exemplaires de la présente circulaire; vous voudrez bien les répartir entre MM. les proviseurs et principaux de votre ressort, et MM. les chefs d'établissements libres auxquels ont été prêtées des armes de l'Etat, et inviter ces fonctionnaires à se conformer sans retard aux prescriptions qui y sont contenues.

Le Ministre de l'instruction publique,

Signé : A. BARDOUX.

Dans leur prochaine session, les conseils généraux auront à se prononcer sur le projet Freycinet, tendant à compléter définitivement le réseau des chemins de fer d'intérêt général, déposé à la Chambre avant la prorogation. On sait que ce projet établit le classement des 17,000 kilomètres de voies ferrées, nécessaires pour compléter les 21,000 kilomètres existants. En établissant ce document, le ministre n'a pu prendre en considération les mille détails d'intérêt local que soulève une pareille question. C'est pourquoi M. de Freycinet a voulu consulter les conseils généraux et les appeler à se prononcer sur la valeur des tracés indiqués dans son projet.

Par une circulaire adressée à tous les conseils, il les invite à délibérer et à lui transmettre promptement leur avis. On s'attend à ce que des modifications importantes seront demandées.

Un tableau affiché dans chaque chef-lieu de canton fait connaître les noms des jeunes soldats de la classe 1877 du canton qui sont affectés à l'armée de mer.

Ceux de ces jeunes gens qui voudront passer de l'armée de mer dans l'armée de terre, et ré-

provoquent, devront adresser, le 17 août, au commandant du dépôt de recrutement de leur subdivision, une demande de permutation, sur papier libre, légalisée par le maire et prénoms, leur numéro de tirage et le corps dans lequel ils désirent servir.

Les hommes de l'armée de terre, qui désirent passer pour l'armée de mer, ne pourront faire leurs demandes que pour le corps de l'artillerie ou de d'artillerie de marine.

Nous recevons la lettre suivante :  
La Bernerie, le 2 août 1887.

La plage de La Bernerie, qu'on dit être sans danger pour les baigneurs, a failli être hier soir le théâtre d'un sinistre.

M. B..., nageur ordinaire, en prenant son bain, a été entraîné vers la pleine mer par un courant sous-marin et allait se noyer, lorsque M. Vaissé, ancien sous-préfet, au risque de sa vie, s'est précipité à son secours et a été assez heureux pour le ramener sain et sauf sur la rive.

M. Clémecin et un jeune homme dont on ignore le nom, s'étaient également jetés à l'eau, mais arrivés moins vite que M. Vaissé et alors celui-ci soutenait déjà M. B..., ils se sont précipités l'un à sa droite, l'autre à sa gauche, survenant ses forces, et l'ont ainsi aidé à accomplir le sauvetage.

N'est-il pas à déplorer qu'à La Bernerie, plage très fréquentée, il n'y ait ni bateau de sauvetage, ni maître nageur, et que les étrangers ne puissent compter que sur eux-mêmes en cas d'accident.

Recevez, Monsieur la Rédacteur, l'assurance de ma parfaite considération.

Un de vos abonnés.

Nous lisons dans l'Echo de la Dordogne :

Au moment de mettre sous presse, c'est-à-dire à deux heures de l'après-midi, nous avons reçu la communication suivante :

« A la suite de la lettre envoyée par M. D. ... rédacteur en chef de l'Avenir de la Dordogne, à M. E. Roux, rédacteur en chef de l'Echo de la Dordogne, et insérée dans l'Avenir du 9 courant, une rencontre au pistolet a eu lieu aujourd'hui, sur le territoire de la commune de Chancelade, à une heure de l'après-midi. »

Les adversaires ayant échangé chacun deux coups sans résultat, les témoins, d'un commun accord, ont déclaré l'honneur satisfait.

Périgueux, le 9 août 1878. »

L'Exposition chevaline universelle.

Les demandes d'admission à l'Exposition universelle des espèces chevaline et asine qui ont lieu sur l'esplanade des Invalides, du 10 septembre prochain, sont aujourd'hui closes et font prévoir que ce grand concours

international présentera un intérêt sans précédent.

Onze cent cinquante engagements ont été faits, et il est probable qu'un millier de chevaux sera amené sur le terrain. L'Angleterre, la Belgique, la Hongrie, le Danemarck, l'Italie, la Hollande et la Russie y seront représentés. L'Angleterre enverra 70 chevaux empruntés à ses races les plus diverses; la Belgique annonce un convoi de 100 chevaux appartenant principalement à l'espèce du trait; le gouvernement de l'Autriche-Hongrie, qui possède de si admirables haras, a choisi quelques-uns des plus beaux types dans chacun de ses établissements et présentera ainsi une collection que les amateurs n'ont jamais été à même d'examiner en France; la Hollande produira des spécimens de ses anciens trotteurs; la Russie s'apprête à envoyer à Paris un lot de 25 chevaux choisis principalement dans les arabes pur sang et les trotteurs Orloff.

Quant à la France, sa production si variée y sera représentée dans des proportions considérables; les chevaux pur sang les plus précieux seront exposés par nos premiers éleveurs; les races carrossières de la Normandie, de la Vendée, de la Saintonge, les races de selle du Midi, sans compter les chevaux de trait du Perche, du Boulonnais et de la Bretagne, y figureront à côté des races analogues de l'étranger. L'exposition des chevaux offrira donc un spectacle et des sujets d'étude qui jusqu'ici n'ont jamais eu ni la même importance ni le même attrait.

Nous lisons dans le Courrier de Tarn-et-Garonne :

L'un de vos numéros a annoncé, il y a peu de jours, la grêle du 23 juillet dernier; mais cette fois encore, le fléau a été bien plus dévastateur.

Trois fois déjà en 1878, la même zone a subi la violence de la grêle! Chose inouïe sans doute!

Des vieillards octogénaires affirment n'avoir pas vu de leur vie pareil abât-d'eau.

Les terres sont profondément ravinées; l'eau durant l'espace d'un quart d'heure, a submergé la plaine-rivière, ne laissant remarquer trace de sillon.

Les communes de Saint-Nazaire, Brassac, Fauroux, Touffailles, Lauzerte, Bouloc, Sainte-Juliette et autres dans le Lot, éprouvent au même instant les mêmes conséquences de dévastation.

Deux hommes ont failli périr subitement, surpris dans un vallon, entraînés par le courant.

Les 4/5 des prairies ont reçu des ensablements nuisibles; certaines sont couvertes de cailloux et de pierres; les vignes ne sont déjà plus exposées à de nouveaux dégâts, car la récolte en est presque entièrement perdue.

Les maïs sont de toutes les céréales ce qui a le mieux résisté, quoique de très-sensibles dommages soient à signaler.

Dans la descente de la Séonne, aux environs de Saint-Maurin, on annonce l'éroulement de certaines bâtisses et l'entraînement de piliers.

Au moment où j'allais mettre ma lettre à la poste, une personne digne de foi, qui ne saurait altérer la vérité, me donne les détails très-circconscienciés de l'ouragan qui a parcouru la Barguelonne et le Lindous, rivières qui enfourchent la riante ville de Lauzerte, où la pluie et la grêle ont été tellement intenses que, les terres en plaine étaient couvertes de plus d'un mètre d'eau.

A Cazillac, un chêne de 4 mètres 50 de circonférence a été abattu par la tempête. Jugez de la violence de cet ouragan!

Tout est enseveli dans ces deux vallées si riannes et si fertiles: maïs, fourrages, prairies, champs, jardins et arbres fruitiers, tout est perdu.

Les vignes n'ont aucune feuille pouvant couvrir le reste des raisins qui ressemblent au résidu d'où l'on a extrait le verjus.

Pour la chronique locale: A. Layton.

Bourse de Paris

Cours du 13 Août.

- Rente 3 p. %..... 76.80
- 3 p. % amortissable. 80.50
- 4 1/2 p. %..... 108.35
- 5 p. %..... 110.30

VALEURS DIVERSES au comptant.	CLOTURE du 12 août	CLOTURE précédente
Banque de France.....	3.100 »	3.100 »
Crédit foncier.....	785 »	857 50
Orléans-Actions.....	1.180 »	1.181 25
Orléans-Obligations.....	360 »	357 »
Suez.....	750 »	760 »
Italien 5 %.....	74 70	74 60

La reprise d'ORPHEM AUX ENFERS est le plus grand attrait que puissent offrir aux visiteurs de l'Exposition les théâtres parisiens. En remontant ce chef-d'œuvre dont la mise en scène laisse bien loin derrière elle toutes les magnificences connues, le théâtre de la Gaîté est devenu le rendez-vous de tout ce que la province et l'étranger envoient à Paris des notabilités de tous genres.

AVIS IMPORTANT

Pendant toute la durée de l'Exposition, il sera accordé, à toutes les personnes qui se présenteront avec la quittance d'Abonnement au Journal du Lot, une réduction de 25 % sur le tarif des Photographies de ma maison, depuis le format carte jusqu'au format 30/40 cent, tête 1/2 nature.

La photographie PIERRE PETIT est la plus importante de France, son installation nouvelle, où sont exposés tous les produits de cette merveilleuse invention, en fait un musée des plus intéressants à visiter. Daguerrotypes, peintures,

agrandissements, émaux, etc. Composent cette exposition, ou figurent les célébrités Françaises et Etrangères.

Si on veut son portrait ou des reproductions, c'est à PIERRE PETIT qu'il faut s'adresser, 27-29-31 place Cadet, Paris.

Librairie FIRMIN DIDOT et Cie, 56, rue Jacob, Paris.

LA MODE ILLUSTRÉE

Journal de la Famille

L'administration de la Mode illustrée prévient les personnes qui ont l'intention de prendre un abonnement à ce journal, qu'elle n'a autorisé et n'autorisera aucun voyageur à s'introduire dans les familles pour offrir des abonnements.

S'adresser directement à l'Administration, 56, rue Jacob, à Paris, en envoyant un mandat sur la poste, à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C.; on peut aussi s'adresser à un libraire de sa localité ou d'une ville voisine.

Prix pour les départements :

- 1<sup>re</sup> édition : 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; 12 mois, 14 fr. — 4<sup>e</sup> avec une gravure coloriée chaque numéro.
- 3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; 12 mois, 25 fr.

LA VIE DOMESTIQUE

Sous la direction de M<sup>me</sup> Nelly LIEUTEB

Paraît le 1<sup>er</sup> et le 15 de chaque mois.

Nous recommandons tout particulièrement à l'attention des familles le journal LA VIE DOMESTIQUE.

Ce journal, qui commence sa quatrième année, a pour but, par des récréations et des lectures morales et attrayantes, de ramener chaque membre de la famille au foyer trop souvent déserté.

LA VIE DOMESTIQUE publie des chroniques, romans moraux, nouvelles, jeux d'esprit (dont la solution donne droit à des prix), modes, travaux de dames, hygiène, par M<sup>me</sup> Brès, docteur en médecine, et s'adressant particulièrement aux femmes et aux jeunes filles, économie domestique, bibliographie, finances, théâtres, correspondances avec les abonnés, etc., etc.

PRIX : 40 francs pour toute la France.

On s'abonne aux bureaux du journal, rue des Saints-Pères, 71, et chez tous les libraires.

Le journal de l'Exposition.

Les publications touchant l'Exposition universelle sont nombreuses. Il s'agit de bien choisir. Le Journal de l'Exposition publié dans sa partie officielle les lois, décrets et autres documents qui concernent l'Exposition universelle de 1878. L'analyse des objets exposés les plus remarquables, y sera faite par des hommes spéciaux d'un mérite consacré.

Les dessins sont exécutés avec un soin parfait. Le papier et l'exécution typographique font du Journal de l'Exposition un vrai journal de luxe.

Moyennant 12 fr. 50, les abonnés recevront cette feuille pendant la durée de l'Exposition, du 1<sup>er</sup> mai au 31 octobre (30 numéros au moins, qui formeront un magnifique volume).

On s'abonne, à Paris, à l'administration du journal, 17, rue Neuve-Saint-Augustin; Et à Cahors, dans les bureaux du Journal du Lot.

FUILLETON DU JOURNAL DU LOT  
13 Août 1878. (33)

LES ONZE

GRAND ROMAN DRAMATIQUE

Par Adolphe FAVRE.

Seconde Partie.

V

LE ROI LOUIS XIV

Le faux architecte tira son épée et la lança à M. de Lanoue, qui fit un mouvement pour la prendre.

— Un instant, cher capitaine, puisque vous me montrez une arrestation faite avec des bons procédés, ce que je ne connais pas encore, permettez-moi de vous en dire une chose que vous ne connaissez pas du tout.

— Montrez, cher comte, montrez.

— Vous allez être obéi, cher capitaine, dit celui qui veut arrêter être arrêté.

Et avant que M. de Lanoue eût le temps

de comprendre, les deux seigneurs, qui étaient toujours là, se jetèrent sur le capitaine et le tirèrent comme garrotté dans leurs bras.

— Silence, capitaine, ou vous êtes mort! cria le comte.

Et, sans perdre une seconde, il avait sauté sur un cheval qui attendait son cavalier et avait pris, à fond du train, la route de Paris.

Quant aux deux seigneurs, ils avaient des noms biens connus du lecteur. C'étaient Letrapu et Lapoulotte.

VI

LE CAPITAINE A L'ŒUVRE

Le capitaine des quartiers était si loin de s'attendre à la prise dont il se trouvait la victime, qu'il resta comme pétrifié sous l'étreinte de Letrapu, qui n'avait jamais eu meilleure occasion de faire voir sa force.

Déjà le comte avait disparu derrière un nuage de poussière; déjà Lapoulotte avait enlevé l'épée du capitaine, que ce dernier n'était pas encore remis complètement.

Le premier moment passé, il chercha à se dégager; mais il vit bientôt que ce serait tenter l'impossible. Les mains de Letrapu étaient de véritables étaux.

Il voulut crier, appeler à son aide les

gardes qui attendaient ses ordres à deux cents pas de là, mais un poignard parut à ses yeux et il sentit le froid du fer à la gorge.

Le cri s'arrêta court.

Que voulez-vous de moi? fit-il à mi-voix.

— Rien que de bien simple, dit Lapoulotte.

— Expliquez-vous.

— Il faut, dit Letrapu, que vous laissiez le temps à M. le comte de prendre de l'avance.

— Du train dont il y va, reprit le capitaine en cherchant à distinguer au loin sur la route, le diable ne le rattraperait plus.

— C'est possible, dit Lapoulotte, mais si nous nous lâchons, on pourra nous rattraper, nous.

— Je ne dis pas le contraire.

— Et nous tenons à notre peau, dit brutalement Letrapu en serrant un peu plus, les bras du capitaine.

— Aie, fit celui-ci, quel poignet. Ce n'est jamais la main d'un gentilhomme.

— Qu'importe! reparti Lapoulotte; gentilhomme ou non, nous tenons à l'existence et nous n'en voulons pas à la vôtre.

— C'est heureux.

— Donc, ajouta Letrapu, si monsieur le capitaine veut bien nous promettre que pendant dix à quinze minutes il ne mettra personne à nos trousses, nous allons le

laisser libre.

— Hum! fit le capitaine.

— Sinon, notre résolution est prise, fit Lapoulotte avec un geste significatif.

— Oui, nous nous donnerons de l'air, reprit Letrapu, mais avec le regret d'avoir mis monsieur le capitaine hors d'état de nous nuire. Décidez-vous!

Et le poignard se releva sur la victime.

Le capitaine fit la grimace.

Ce n'est pas qu'il craignît la mort, mais il songeait qu'il voulait vivre pour retrouver le comte de Rheinberg, auquel il ne pouvait pardonner cette scène ridicule.

— Je promets, fit-il.

— Sur votre parole de gentilhomme, vous le jurez? demanda le prudent Lapoulotte.

Le capitaine eut encore un moment d'hésitation.

— Sur ma parole de gentilhomme, je le jure! dit-il enfin.

— Lâche tout! fit Lapoulotte.

Aussitôt Letrapu desserra ses mains des bras du capitaine qui poussa un soupir d'allègement.

Les deux acolytes du comte ne perdirent pas de temps en vaines paroles; ils prirent vivement un sentier dans les blés, parallèle à la route et disparurent comme le vent.

Il était resté immobile, à la même place regardant fuir les deux bandits.

Il réfléchissait.

C'est que M. de Lanoue, capitaine des quartiers, n'était pas seulement un soldat trop courtis, il était aussi un brillant officier et un politique habile.

Il avait compris que le roi, qui avait devant tous ménagé le comte et qui ne le faisait pas arrêter dans l'abbaye, devait avoir des intérêts à sauvegarder ou ne voulait pas avertir des complices, qui s'en voleraient comme une nuée de corbeaux à la première alerte.

Et puis, en dehors des motifs personnels du monarque, il y avait les motifs personnels de M. le capitaine: l'amour-propre et sa suite.

Faire du bruit, c'était avouer l'échec qu'il venait d'essayer, lui, capitaine du roi, contre un gentilhomme étranger et deux bandits déguisés.

Comme on ritait à la cour! comme les seigneurs, généralement insolents, ne manqueraient pas de lui lancer des traits mordants!

Ainsi celui-ci lui dirait :

— Capitaine, j'ai quelqu'un à faire arrêter demain matin. Venez donc me trouver ce soir. A propos, il est convenu que vous n'interviendrez pas les rôles.

Et un autre :

(A suivre.)

**Crédit Foncier de France**

**Prêts réalisés en argent.**

Le crédit Foncier fait en argent, jusqu'à concurrence de la moitié de la valeur des terres et maisons et du tiers de la valeur des bois et vignes, des prêts hypothécaires amortissables en 60 ans, moyennant 5 fr. 87 % pour les prêts sur propriétés urbaines, et de 5 fr. 82 % pour les prêts sur propriétés rurales.

Par ces annuités régulièrement payées, on est complètement libéré, sans avoir besoin de s'occuper du remboursement du capital.

Les emprunts sont néanmoins toujours remboursables, à la volonté de l'emprunteur. — Les libérations anticipées partielles ou totales peuvent être faites en argent ou en obligations foncière 5 % acceptées au pair, quel qu'en soit le cours.

S'adresser à MM. les notaires, ou au Crédit Foncier, à Paris, 19 rue Neuves des Capucines.

**SANTÉ A TOUS** adultes et enfants rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

**REVALESCIÈRE**

Du BARRY, de Londres, 31 ans de succès

100,000 cures réelles par an.

La REVALESCIÈRE DU BARRY est le plus puissant reconstituant du sang, du cerveau, de la moëlle, des poumons, nerfs, chairs et os ; elle rétablit l'appétit ; bonne digestion et

semmeil rafraichissant ; combattant depuis trente ans avec un invariable succès les mauvaises digestions (dyspepsies, gastrites, gastro-entérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissement, acidité, pituite, migraine, nausées et vomissements après repas ou en grossesse ; aigreurs, congestions, inflammation des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, oppression, asthme, bronchite, phthisie, (consomption), dardres, éruptions, nervosité, épuisement, dépérissement, fièvre, rhume, catarrhes, échauffement, chlorose, vice et pauvreté du sang, faiblesse, rétention, les maladies des enfants et des femmes.

Dyspepsie, ; M. J.-J. Noël, de Thuillies (Hainaut); de vingt années de dyspepsie. — Dardres M. Gr. Voos, de Liège, abandonné par les médecins, qui déclaraient qu'à son âge (55) ans toutguérison était impossible, a été totalement guéri des dardres par l'usage de la Revalscière. — N° 49, 871 : M<sup>me</sup> Marie Jolie, de cinquante ans de constipation, indigestion, nervosité, insomnies, asthme, toux, flatos, spasmes, et nausées. — N° 46, 270 : M. Roberts, d'une consommation pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 années. — N° 46, 260 : M. le docteur-médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 fois par jour pendant huit ans. — N° 46, 218 : M. le colonel Watson, de la goutte, névralgie et constipation opiniâtre. — N° 18, 744 ; le docteur-médecin Shorland, d'une hydrodisie et constipation. — N° 49, 522 : M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie de la vessie et des membres par suite

d'excès de jeunesse.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîte : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 12 kil., 70 fr. — Les Biscuits de Revalscière enlèvent toute irritation en toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boisson alcooliques même après le tabac. En boîtes de 4, 7 et 70 fr. — La Revalscière chocolatée, rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraichissant aux plus éternés. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 ; de 24 tasses, 4 fr. ; de 48 tasses, 7 fr. ; de 576 tasses, 70 fr. ; ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Cahors. Vinel, pharmacien, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C<sup>o</sup>, limited, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

**L'Univers Illustré.**

Sommaire du numéro du 10 août.

Texte : L'Exposition universelle, par Turgan (18<sup>e</sup> article. — Courrier de Paris, par Gêrôme. — Bulletin, par X. Dachères. — Théâtres, par Gêrôme. — M. Crémieux, sénateur, tableau de M. J. Lecomte Nouy. — A travers l'Exposition, par Simon de Vandières. — Revue scientifique, par le docteur E. Decaisne. — Les troupes indiennes dans l'île de Chypre, par Ernest Hebbaut. — La Robe de Noces (suite), par Alexandre Dumas. — Souvenirs de Grèce, par Charles Murato. — La manufacture de Neuilly à l'Exposition universelle. — Bulletin financier, par Plutus. — Courrier des Modes, par Mme Iza de Cérigny.

Gravures : Salon de 1878 : M. Crémieux, sénateur, tableau de M. J. Lecomte de Nouy. — Exposition universelle : Section française des beaux-arts.

Un jeune citoyen de l'an V, tableau de M. Jules Goupil. Le pavillon du Creuzot, dans le parc du Champ-de-Mars Section péruvienne, dans le Palais du Champ-de-Mars. Les débits de boissons au Champ-de-Mars. — Types des troupes indiennes envoyées dans l'île de Chypre par l'Angleterre. Un porteur d'eau indien, dans l'île de Chypre. — Souvenirs de Grèce : Le champ de bataille de Marathon. Le Parnasse, l'Hélicon et le golfe de Corinthe. — Le Printemps, tableau de M. Cot, reproduit en tapisserie de Neuilly. — Rébus.

**L'ÉCLAIREUR FINANCIER**

Paraît tous les Samedis

RÉSUMÉ DE CHAQUE NUMÉRO : Informations financières, Articles d'actualité, Bilan de la Banque Revue de la Bourse, Recettes des Chemins de fer, Renseignements sur les valeurs, Assemblées, Listes de tous les tirages, Prix exact des coupons, Cours des valeurs.

2 Francs PAR AN

PARIS, 45, rue Vivienne, 45, PARIS. UN NUMÉRO SPÉCIMEN EST ENVOYÉ GRATUITEMENT

**Livret des familles.**

MM. les maires du département du Lot trouveront à l'imprimerie Layton le Livret de Famille à remettre gratuitement aux époux, lors de la célébration du Mariage.

**AVIS**

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

Pour tous les extraits et articles non-signés. Le propriétaire-gérant, A. Layton.

**MAGASIN DE NOUVEAUTÉS**

**P. ALIX**

**CHANGEMENT DE DOMICILE**

M. ALIX a l'honneur de prévenir sa clientèle que, le 1<sup>er</sup> Août prochain, son Magasin de nouveautés, situé actuellement rue de la Mairie, sera transféré rue de la Préfecture, à côté du Grand Bazar Parisien, près le Boulevard.

**LAFFARGUE, CONSTRUCTEUR**

MÉCANICIEN, breveté s. g. d. g.

**A PRAYSSAC (LOT)**

Manège Laffargue spécial pour battesses à bras (système Suisse) Moulins à farine, Pompes d'irrigation, Scieries, etc.

Manège seul, prix 400 fr.. Manège avec batteuse, 600 fr. Deux chevaux en 10 heures font rendre à la machine 60 hectolitres de blé. — Ventilateurs de 60 à 100 fr. — Trieurs de grains pour agriculture et meunerie de 185 à 250 fr. — Charrue vigneronne à brancards pour un cheval 55 fr. — Pressoirs à vendange, système universel Mahille de 170 à 1,000 fr. — Fouloirs à vendange de 60 à 170 fr. — Presse à huile Laffargue de 700 à 800 fr. — Turbines à chambre d'eau en fonte, pour moulins de ruisseaux, permettant d'utiliser les eaux d'été et celles d'hiver avec de grandes variations de chute (la dépense d'eau peut varier de simple au double sans perte de rendement.) — Huilerie, Transmission du mouvement, etc. Etant en relation avec la majorité des constructeurs, M. Laffargue s'engage à fournir toutes les machines que l'on désirera, garanties bonnes de fonctionnement et de solidité. — NOTA. Pour éviter tout retard, prière d'envoyer les demandes de machines quelque temps avant l'époque où on désirerait s'en servir. — Se méfier des contrefaçons.

**Eaux minérales de Miers**

GARE DE ROCAMADOUR

**HOTEL CARBOIS**

A Alviagnac (Lot).

L'Hôtel Carbois, le premier que l'on trouve en arrivant de la gare de Rocamadour à Alviagnac, jouit d'une réputation justement méritée. Les étrangers qui fréquentent cet Etablissement, y sont l'objet des attentions les plus délicates. Chacun se plaît à le reconnaître.

M. CARBOIS, le seul de la commune d'Alviagnac, actionnaire de la Fontaine minérale, offre à tous ses clients de leur donner tous les renseignements qui pourraient leur être nécessaires.

Omnibus à tous les trains pour conduire les voyageurs de la gare de Rocamadour à l'Hôtel Carbois.

**ASTHME !! ASTHME !!**

L'efficacité des Cigares JOY est aujourd'hui incontestable, comme le prouvent les attestations des médecins et les remerciements que nous adressent les personnes que ces Cigares ont guéries. — Pharmacie anglaise, ROBERTS et C<sup>o</sup>, place Vendôme, 23, PARIS. — Prix : 3 fr. 25 ; 10 boîtes, 26 fr. franco contre mandat.

**A VENDRE**

EN BLOC OU EN PARCELLES

**LE DOMAINE DE RÉVEILLON**

situé dans la commune d'Alviagnac, près de la station de Rocamadour, composé de Bois, Pâtures, Prés, Terres labourables, Bâtiments en très bon état. S'adresser pour les renseignements sur les lieux à M. Delfour, propriétaire.

**RHUMATISMES, GOUTTE**  
guéris en 36 heures, souvent en 24 h. par le  
**NÉURALGIES**  
**SALICYLATE DE SOUDE**  
SCHLUMBERGER  
SEUL FABRICANT BREVETÉ  
Boîte, 3 fr. (2 à 3 boîtes p. une cure) 8 boîtes, 8 fr.  
**GRAVELLE ET GOUTTE AIGUE**  
guéris par le SALICYLATE de LITHINE  
Fiacon de 60 Pilules : 5 fr.  
**PASTILLES SALICYLÉES** préviennent et guérissent Rhume, Angine, Grippe, etc. boîte, 2 fr.  
**VIN, QUATE, GLYCÉRINE SALICYLÉS**  
PRÉPARÉS PAR CHEVRIER, PHARM. DÉPOSITAIRE  
21, Faubourg Montmartre, Paris.  
Exiger marque Schlumberger, seule garantie de pureté.  
Dépôt dans les bonnes pharmacies

ÉVITER LES CONTREFAÇONS  
**CHOCOLAT-MENIER**  
EST LE VÉRITABLE NON

**A VENDRE**

**HARMONIUM**

PRESQUE NEUF, Avec colonnes torsées sur le devant, sorti de la Maison RODOLPHE, de Paris,

Prix : 400 francs.

Cet HARMONIUM a des sons magnifiques et très forts.

S'adresser au bureau du Journal.

On donnera toutes facilités pour le paiement.

**PIANOS ET HARMONIUMS**

DES MEILLEURS FACTEURS

**MUSIQUE ET INSTRUMENTS**

**GODINAUD, FILS**

A CAHORS (Lot), Maison de la Poste.

HARMONIUMS.

PIANOS OBLIQUES.

Accord et réparation. — Vente, échange et location.

**Grand Hôtel de Champagne et Mulhouse**

CHAMBRES & CABINETS CONFORTABLEMENT MEUBLÉS

Prix modérés

Tenu par **GALLIOT**

87, Boulevard de Strasbourg, 87, près les gares de l'Est et du Nord.

Une ligne de tramway va directement du boulevard de Strasbourg à l'Exposition Universelle  
**PARIS.**

**LE JOURNAL DU DIMANCHE**

Recueil Littéraire et Illustré

paraissant chaque semaine, avec 16 pages de texte, gravures inédites, et un morceau de musique ; formant deux beaux volumes chaque année.

ABONNEMENTS :

Un an, 8 francs. — Six mois, 4 francs.

Et pour tous les pays faisant partie de l'union postale : Un an 8 fr. 50. Six mois, 4 fr. 25. Par un mandat sur la poste, adressé à l'Administrateur.

Le Journal du Dimanche commence sa vingt-troisième année. La collaboration des plus grands écrivains contemporains et les dessins de meilleurs artistes en font toujours le recueil placé au premier rang des publications illustrées.

Chaque Numéro contient la matière d'un demi-volume de librairie.

Trente-neuf volumes sont en vente

Le volume broché, pour Paris..... 3 fr.  
id. par la poste..... 4 fr.

BUREAUX : Place Saint-André-des-Arts, 11, à Paris.